

RAPPORT DU MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE HONFLEUR 2015

Comme à chaque année, en vertu de l'article 955 du code municipal et au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, je fais rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une session de conseil.

Je traite des points suivants:

1. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015;
2. Le rapport du vérificateur sur ces états financiers;
3. Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédent et ceux pour lequel le prochain budget sera fait;
4. Les orientations générales du prochain budget;
5. Les listes de contrats comportant une dépense de 25 000,00 \$ de plus de 2000,00 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000,00 \$;
6. La rémunération du maire ainsi que celle de chaque membre du conseil.

1. LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015

Le rapport financier mentionne des revenus pour l'année financière 2015 de l'ordre de 1 489 151,00 \$ et des dépenses de fonctionnement de 1 417 706,00 \$. Nous avons un surplus de revenus de 71 445,00 \$. Nous avons donc fait une baisse de taxes de 0,04 \$ du 100 \$ d'évaluation, pour 2016.

2. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR SUR CES ÉTATS FINANCIERS

Voici le rapport sur les états financiers 2015, de la vérificatrice externe, Madame Julie Roy, comptable agréée de la firme Lemieux, Nolet, présenté et adopté à la séance régulière du 7 mars 2016.

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Municipalité de Honfleur, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Honfleur au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Julie Roy, c.a.
Lemieux, Nolet

3. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET CEUX POUR LEQUEL LE PROCHAIN BUDGET SERA FAIT

Pour ce qui est des états financiers 2016, les indications préliminaires nous laissent croire qu'il y aura des revenus de l'ordre d'environ 1 412 733,00 \$ et des dépenses de fonctionnement et d'investissement de 1 412 733,00 \$ incluant le 2 500,00 \$ pour la réserve de la vidange des étangs.

4. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

Le prochain budget prévoit réaliser en 2016 les infrastructures pour le développement résidentiel phase 2. Nous prévoyons réaliser des travaux de voirie dans la côte de Buckland et le chemin St-François ainsi que plusieurs travaux d'entretien de fossés et réparation de chemins.

De plus, nous devons procéder à l'installation du système de déphosphatation aux eaux usées.

5. LES LISTES DE CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000,00 \$ DE PLUS DE 2 000,00 \$ AVEC UN MÊME CONTRACTANT LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE QUI DÉPASSE 25 000,00\$

Voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000,00 \$, que la municipalité a conclus, depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle, j'ai fait rapport de la situation financière de la municipalité et celle de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000,00 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000,00 \$.

Fournisseurs	Ajout du contrat	Montant
Aquatech – Société de Gestion	Honoraires professionnels eau potable et eaux usées	42 862,69 \$
Hydro-Gestion	Muret eaux usées	30 580,26 \$
Lucien Fournier & Fils	Déneigement et travaux d'été	226 400,16 \$
MRC de Bellechasse	Quote-parts et autres	151 930,31 \$
Ministère du Revenu du Québec	D.A.S.	51 296,42 \$
Ministère des finances	Sureté du Québec et permis	87 650,50 \$
Entreprises Lévisiennes Inc.	Pavage 4 ^e Rang Ouest	227 535,53 \$
Napro Incendie	Camion incendie	137 970,00 \$
Simon Paré & Fils	Terrain et travaux	137 343,09 \$
Équipements Jambette	Jeux secs	73 888,22 \$

6. LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE AINSI QUE CELLE DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL

L'article 11 de la loi sur le traitement des élus demande que la rémunération du maire ainsi que celle de chaque membre du conseil soient inscrites dans le présent rapport. Ainsi pour l'année 2015, la rémunération annuelle du maire était de 7 681,92 \$ au niveau municipal et de 162,70 \$ par session régulière ou spéciale du conseil de la M.R.C. de Bellechasse. La rémunération annuelle d'un élu municipal était de 2 560,56 \$.

RESSOURCES HUMAINES

J'aimerais profiter de ce rapport pour dire merci à tous les élus et employés municipaux pour leur collaboration et leur implication municipale, leur dévouement habituel, leur grande disponibilité, tous les membres de l'équipe sont importants.

Je veux féliciter toute l'équipe de l'O.T.J., de la Livrothèque, les pompiers, le Festival Familial et les bénévoles qui contribuent à l'enrichissement de notre municipalité. Je vous remercie!

FESTIVAL FAMILIAL

Le Festival Familial 2015, sous la présidence de M. Yohan Guillemette, bien secondé par son équipe, fut encore une très belle réussite. La température était au rendez-vous. Ils font un travail extraordinaire, nous les remercions et les félicitons.

SALLE FLEUR DE LYS

La Salle Fleur de Lys est un service aux citoyens que la municipalité gère depuis plusieurs années déjà. Cette gestion nous a permis de constater que ce lieu fait partie de notre histoire et qu'il est important de le conserver. Cette salle sert pour les partys de familles, réunions ou autres et aussi pour les expositions lors de décès. Elle est très utile!

Le sous-sol de la salle est en même temps un lieu de divertissement, le mardi après-midi, plusieurs personnes s'amuse et socialisent en jouant à la pétanque et aux cartes. Le mercredi et vendredi soir beaucoup de gens de l'extérieur nous rendent visite.

De plus, la salle est occupée par le Centre-Femmes, organisme qui :

- ❖ Offre aux femmes de Bellechasse un lieu de rencontre, d'échanges, d'informations, d'entraide, de formations et d'actions.
- ❖ Aide à améliorer les conditions et la qualité de vie des femmes de Bellechasse.

Des activités hebdomadaires se tiennent à cet endroit pour des cuisines collectives, des ateliers de peinture, de tricot, d'art créatif, de bijoux, de cartes de souhaits, de bricolage de bois et du djembé.

PARC À L'O.T.J.

Le Comité de l'O.T.J. a préparé un plan pour faire un beau parc sur le terrain des loisirs. En 2016, les jeux secs seront installés afin d'offrir des activités extérieures pour les jeunes enfants. Très beau projet!

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les sessions de préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2017 vont débiter dans quelques jours.

Les membres du conseil prendront des décisions sages et raisonnables pour le bien-être des citoyens en tenant compte des capacités financières de ceux-ci.

Comme vous le constatez, les projets ne manquent pas et les heures de réunions s'additionnent. Venez donc nous voir à l'adoption de nos prévisions budgétaires 2017 qui se tiendra le 12 décembre à 20 heures à la salle municipale. De plus, un avis public sera affiché à l'église ainsi qu'au bureau municipal.

CONCLUSION

J'en profite à l'heure de cette mouvance perpétuelle dans le monde municipal, ou le dialogue et le partenariat sont de plus en plus essentiels, pour remercier les membres du conseil municipal, les gestionnaires et l'ensemble des employés pour leur travail, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et atteindre les objectifs.

Donné à Honfleur, ce 7 novembre 2016

Marcel Blais

Maire de la Municipalité de Honfleur